

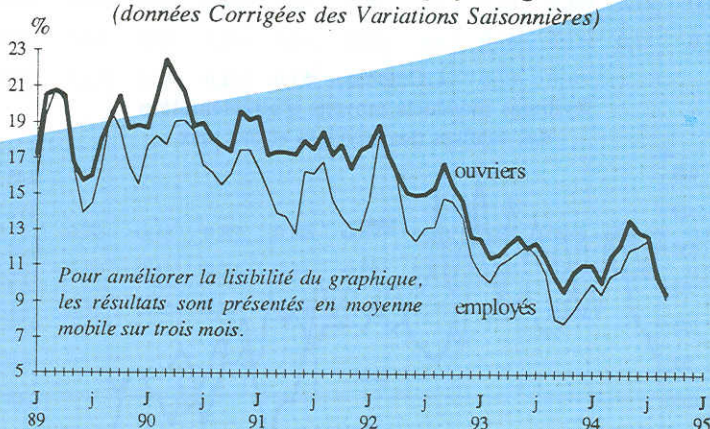
PREMIÈRES INFORMATIONS

ENQUÊTE MENSUELLE SUR L'ÉVOLUTION DES SALAIRES : RÉSULTATS D'OCTOBRE 1994

En octobre 1994, peu de salariés ont bénéficié d'une hausse de leur salaire de base. La proportion d'employés augmentés en octobre est la plus faible depuis le début de l'année, mais elle est supérieure à celle d'octobre 1993. Pour les ouvriers, cette proportion est légèrement supérieure à celle de septembre. Les hausses accordées sont plus élevées que celles de septembre, mais le délai moyen entre deux augmentations est plus long. Compte tenu de la faible inflation, le rythme mensuel moyen d'augmentation des salaires reste supérieur à celui des prix.

8,2 % des ouvriers et 6,8 % des employés (données CVS) ont bénéficié d'une hausse de leur salaire de base en octobre 1994. Ces chiffres sont légèrement supérieurs à ceux observés l'année dernière. Pour les ouvriers, cette proportion est légèrement plus élevée que celle de septembre. En revanche, pour les employés, c'est le chiffre le plus faible enregistré depuis le début de l'année.

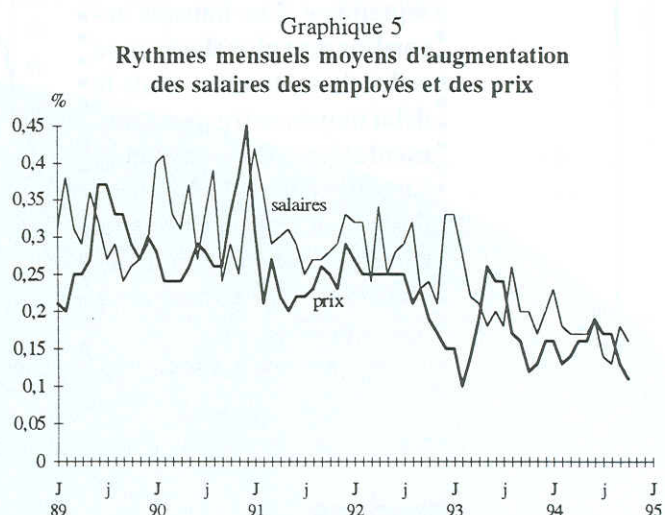
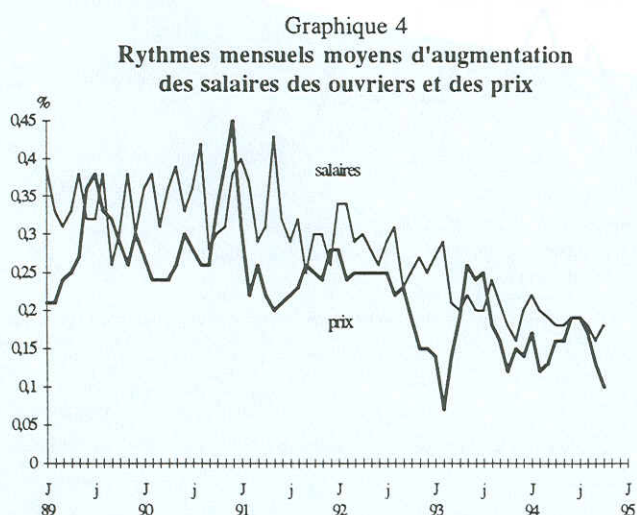
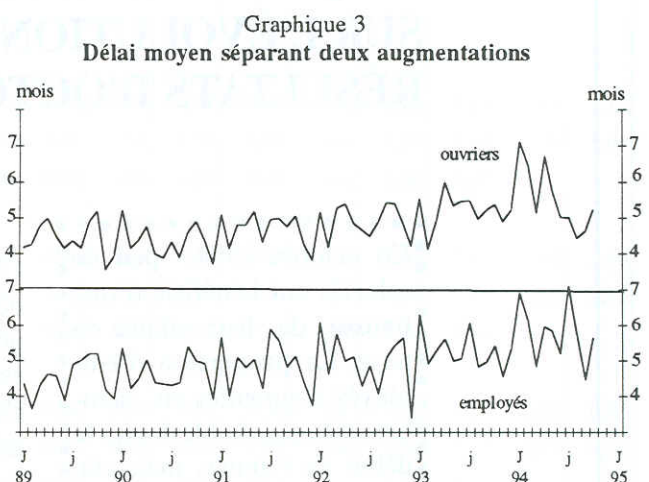
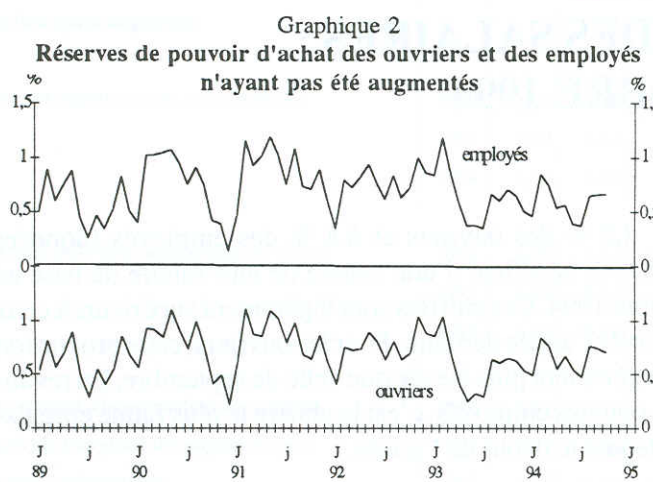
Graphique 1
Proportion d'ouvriers et d'employés augmentés
(données Corrigées des Variations Saisonnières)



Les ouvriers et les employés augmentés en octobre ont reçu une hausse de salaire de 0,9% en moyenne. Ces augmentations sont en moyenne plus élevées que celle de septembre, mais le délai entre deux augmentations est également plus important. Toutefois, ces hausses restent inférieures à celles des années précédentes. De plus, elles restent toujours très concentrées : 50 % d'entre elles sont comprises entre 0,5 % et 1 %.

Le rythme mensuel moyen d'augmentation des salaires des ouvriers progresse en octobre après avoir atteint en septembre son plus bas niveau depuis le début de l'année. Pour les employés, ce rythme diminue et reste inférieur à celui des années précédentes. Compte tenu de la faible progression des prix durant l'été 1994, le rythme mensuel moyen d'augmentation des prix atteint son niveau le plus faible depuis le début de l'année et reste inférieur à celui des salaires.

Les réserves de pouvoir d'achat des ouvriers et des employés restent stables en octobre. Depuis leur précédente augmentation, les ouvriers et les employés conservent respectivement un gain résiduel de pouvoir d'achat de 0,70 % et 0,67%.



La méthodologie de l'enquête et la définition des indicateurs ont été publiées dans le Premières Informations n°345 du 30 juin 1993.

Indicateurs mensuels relatifs aux salaires des ouvriers

ENSEMBLE DES ENTREPRISES AYANT RÉPONDU	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	Proportion d'ouvriers augmentés corrigée des variations saisonnières (%)	1992	19,46	18,53	18,76	14,48	15,43	15,47	14,14	15,60	16,60	(1)	11,79
	1993	12,04	11,50	10,84	12,61	13,28	12,17	10,71	14,08	9,53	7,63	11,79	12,63
	1994	8,94	11,63	9,84	13,19	13,69	14,18	11,04	12,99	7,45	8,24		
Augmentation annuelle des salaires des ouvriers accordée par les entreprises (%)	1992	3,24	3,23	3,27	3,25	3,12	3,09	2,96	2,96	2,93	2,87	2,79	2,77
	1993	2,59	2,48	2,31	2,17	2,13	2,11	2,02	2,00	1,90	1,68	1,65	1,65
	1994	1,60	1,61	1,60	1,60	1,61	1,61	1,59	1,58	1,54	1,53		
ENTREPRISES AYANT FOURNI UNE SÉRIE COMPLÈTE DE RÉPONSES DEPUIS LA DERNIÈRE AUGMENTATION	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Entreprises ayant augmenté											(1)		
Moyenne des augmentations accordées (%)	1992	1,75	1,40	1,51	1,61	1,36	1,23	1,32	n.s.	1,23	1,32	1,32	0,98
	1993	1,47	1,19	1,03	1,21	1,17	1,10	1,09	n.s.	1,08	0,99	0,78	1,03
	1994	1,55	1,26	0,96	1,21	1,03	0,97	0,97	n.s.	0,74	0,91		
Délai moyen entre deux augmentations (mois)	1992	5,16	4,18	5,27	5,39	4,91	4,66	4,53	n.s.	5,43	5,39	4,82	3,95
	1993	5,54	4,13	4,92	6,10	5,31	5,46	5,48	n.s.	5,22	5,38	4,89	5,22
	1994	7,17	6,47	5,14	6,71	5,73	5,03	5,01	n.s.	4,63	5,23		
Rythme mensuel d'augmentation des salaires ouvriers (moyenne des augmentations/ délai moyen - pourcentage)	1992	0,34	0,34	0,29	0,30	0,28	0,26	0,29	n.s.	0,23	0,25	0,27	0,25
	1993	0,27	0,29	0,21	0,20	0,22	0,20	0,20	n.s.	0,21	0,18	0,16	0,20
	1994	0,22	0,20	0,19	0,18	0,18	0,19	0,19	n.s.	0,16	0,18		
Rythme d'augmentation des prix (moyenne des augmentations des prix subies (2) /délai moyen - pourcentage)	1992	0,28	0,24	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	n.s.	0,23	0,19	0,15	0,15
	1993	0,14	0,07	0,14	0,18	0,26	0,24	0,25	n.s.	0,16	0,12	0,15	0,14
	1994	0,17	0,12	0,13	0,16	0,16	0,19	0,19	n.s.	0,13	0,10		
Entreprises n'ayant pas augmenté													
Indicateur de réserves de pouvoir d'achat (3) :	1992	0,41	0,75	0,72	0,73	0,89	0,80	0,63	0,80	0,63	0,69	1,04	0,88
(100 + moyenne des dernières augmen. acc./ 100 + moyen. des augm. de prix subies depuis (2) - pourcentage)	1993	0,85	1,04	0,69	0,41	0,24	0,32	0,29	0,64	0,60	0,65	0,62	0,53
	1994	0,49	0,84	0,76	0,56	0,67	0,54	0,47	0,76	0,74	0,70		

(1) : Les chiffres d'octobre 1994 sont provisoires

(2) : Le calcul prend en compte le fait que les indices des prix sont connus avec deux mois de retard

(3) : Cet indicateur concerne les ouvriers qui n'ont pas été augmentés le mois considéré. Sa diminution exprime une tension à la hausse des salaires : cette tension est d'autant plus forte que l'acquis de la dernière hausse des salaires s'est trouvé réduit par les hausses des prix intervenues depuis.

(n. s.) : non significatif

Source : enquête mensuelle sur l'évolution des salaires, DARES, MTEFP.

Indicateurs mensuels relatifs aux salaires des employés

ENSEMBLE DES ENTREPRISES AYANT RÉPONDU	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
												(1)	
Proportion d'employés augmentés corrigée des variations saisonnières (%)	1992	15,88	16,11	23,09	12,98	11,43	14,51	11,22	13,71	14,75	16,05	13,16	12,06
	1993	9,29	10,41	10,70	12,13	11,31	11,89	13,29	9,70	8,86	5,80	8,93	10,89
	1994	8,23	11,14	9,14	11,20	12,01	12,57	11,89	13,08	7,89	6,81		
Augmentation annuelle des salaires des employés accordée par les entreprises (%)	1992	2,76	2,77	2,83	2,85	2,80	2,83	2,65	2,65	2,65	2,59	2,59	2,59
	1993	2,43	2,33	2,11	2,04	2,01	1,98	1,96	1,96	1,88	1,69	1,58	1,56
	1994	1,49	1,49	1,47	1,44	1,44	1,45	1,43	1,46	1,45	1,44		
ENTREPRISES AYANT FOURNI UNE SÉRIE COMPLÈTE DE RÉPONSES DEPUIS LA DERNIÈRE AUGMENTATION	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
											(1)		
Entreprises ayant augmenté													
Moyenne des augmentations accordées (%)	1992	1,91	1,48	1,33	1,68	1,29	1,21	1,44	n.s.	1,19	1,29	1,19	1,13
	1993	2,03	1,45	1,17	1,21	0,92	1,00	1,09	n.s.	1,01	1,10	0,78	1,04
	1994	1,56	1,12	0,80	0,99	1,01	0,98	0,99	n.s.	0,80	0,92		
Délai moyen entre deux augmentations (mois)	1992	6,09	4,62	5,76	4,99	5,11	4,28	4,86	n.s.	5,09	5,44	5,64	3,40
	1993	6,23	5,10	5,22	5,61	4,98	5,05	6,07	n.s.	4,96	5,42	4,55	5,32
	1994	6,91	6,15	4,84	5,96	5,85	5,20	7,11	n.s.	4,47	5,64		
Rythme mensuel d'augmentation des salaires des employés (moyenne des augmentations/ délaï moyen - pourcentage)	1992	0,31	0,32	0,23	0,34	0,25	0,28	0,30	n.s.	0,23	0,24	0,21	0,33
	1993	0,33	0,28	0,23	0,22	0,18	0,20	0,18	n.s.	0,20	0,20	0,17	0,20
	1994	0,23	0,18	0,17	0,17	0,17	0,19	0,14	n.s.	0,18	0,16		
Rythme d'augmentation des prix (moyenne des augmentations prix subies (2) /délaï moyen - pourcentage)	1992	0,27	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	n.s.	0,23	0,19	0,17	0,15
	1993	0,15	0,10	0,14	0,19	0,26	0,24	0,24	n.s.	0,16	0,12	0,13	0,16
	1994	0,16	0,13	0,14	0,16	0,16	0,19	0,17	n.s.	0,13	0,11		
Entreprises n'ayant pas augmenté													
Indicateur de réserves de pouvoir d'achat (3) : (100 + moyenne des dernières augmen. acc./ 100 + moyen. des augmentations de prix subies depuis (2) - pourcentage)	1992	0,35	0,80	0,73	0,82	0,94	0,77	0,62	0,84	0,63	0,72	1,00	0,86
	1993	0,84	1,18	0,87	0,59	0,37	0,38	0,35	0,67	0,60	0,71	0,64	0,51
	1994	0,46	0,85	0,75	0,54	0,57	0,39	0,37	0,65	0,66	0,67		

(1) : Les chiffres d'octobre 1994 sont provisoires

(2) : Le calcul prend en compte le fait que les indices des prix sont connus avec deux mois de retard

(3) : Cet indicateur concerne les employés qui n'ont pas été augmentés le mois considéré. Sa diminution exprime une tension à la hausse des salaires : cette tension est d'autant plus forte que l'acquis de la dernière hausse des salaires s'est trouvé réduit par les hausses des prix intervenues depuis.

(n. s.) : non significatif

Source : enquête mensuelle sur l'évolution des salaires, DARES, MTEFP.